

## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 JUILLET 2020**

Date de la séance précédente : le 30 juin 2020

Le 10 juillet 2020 à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de SOUILHE, s'est réuni sous la présidence de M. Raymond VELAND Maire.

**Etaient Présents** : Mme Charlotte BOETTI, Mlle Corinne CARMES, Mme Martine FONTANIE, M. Freddy GAUTHIER, M. Gilbert PICCININI, M. Eric ROSALIE, M. Jean-Marie ROSALIE

**Etaient absents excusés** : Mme Sandrine BEN SOUSSAN, M. Grégoire ECK, M. Dominique SEMENOU

M. Dominique SEMENOU a donné pouvoir à M. Freddy GAUTHIER

M. Eric ROSALIE quitte la séance à 19h45mn afin de déposer à la gendarmerie de Castelnaudary. le procès verbal de la désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

---

### **ORDRE DU JOUR :**

#### ***Désignation des délégués du Conseil et de leurs suppléants en vue de l'élection sénatoriale***

Le conseil municipal procède à l'élection, à bulletin secret, du délégué et des trois suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Ont été élus à l'unanimité :

Délégué titulaire : M. VELAND Raymond

Délégués suppléants : M. PICCININI Gilbert  
Mme FONTANIE Martine  
M. ROSALIE Eric

#### ***Renouvellement de la convention concernant l'instruction des autorisations d'urbanisme avec le Pôle ADS de la CCCLA***

Cette convention concerne l'instruction des permis de construire sur la commune. Le conseil municipal souhaite étudier le dossier et voir s'il n'est pas plus intéressant de travailler avec une entreprise privée (coût, délai de traitement des demandes de permis de construire)

#### ***Questions Diverses***

##### **Compte rendu de la dernière réunion du SIMEP :**

Le SIMEP attribue à chaque école :

- une dotation à la coopérative de 490.00 €
- une subvention de 1000.00 € par projet pédagogique avec sortie
- une subvention de 100.00 € pour la médiathèque de Castelnaudary

Le remplacement de Stéphanie SCAGLIA (ATSEM) sera assuré par une personne du SLA.

Le tarif du repas est porté à 4,10 € au lieu de 3,95 € soit une augmentation de 4,4% qui correspond à l'augmentation faite par le prestataire Recapé.

Suite au rendez vous avec les personnes de la région et du département concernant les arrêts de bus scolaires, les arrêts situés :

- rue du Bari long - entrée chemin du pal,
- en bas du village devant l'abri bus,
- derrière l'école rue du château d'eau pour l'école de Souilhe

seront aménagés d'ici septembre avec des balises, panneaux et marquages au sol.

Les travaux de remise en état des vestiaires du stade devraient être effectués par une équipe de bénévoles.

Avec l'aide de bénévoles la place des tilleuls a été nettoyée.

Le conseil municipal dit un grand merci à tous ces bénévoles qui viennent participer à l'entretien du village.

Si des personnes sont intéressées pour rejoindre cette équipe de bénévoles, vous pouvez vous faire connaître à la mairie et nous vous contacterons lors de nos prochains ateliers.

Déchetterie **RECTIFICATIF** : La déchetterie de LABASTIDE D'ANJOU est ouverte uniquement le mardi et le samedi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Nous vous demandons de bien vouloir ouvrir et plier les cartons avant de les déposer dans les containers.

M. le Maire propose au conseil municipal de réfléchir à une possibilité d'acquisition, par la commune, d'un immeuble situé au centre du village dans lequel il serait possible de créer des logements et d'installer un point multiservices.

La séance est levée à 20h20mn

Le Maire  
Raymond VELAND

La Secrétaire  
Martine FONTANIE.